



# L'INAO, l'outil de défense et de promotion des indications géographiques françaises

Assises de l'origine – 21 mai 2013



## Les principes

Une protection large contre :

- l'usurpation
- l'évocation
- le détournement de notoriété
- la fausse indication



## Actions en France



## Actions en France

- Veille des marques déposées à l'INPI  
Application de la réglementation nationale et communautaire
- respect des règles d'étiquetage (essentiellement utilisation de nom géographique hors nom de l'AO)
- protection des mentions traditionnelles



## Actions en France

- 1069 courriers adressés à l'INPI en 2012 (60% concernent le secteur viticole)
- En 2012, l'INAO s'est joint à l'action intentée par l'ODG « Association Blé noir de Bretagne », contre une structure abusant de la notoriété de l'IGP farine de blé noir de Bretagne sur ses produits et sur un site Internet.



## Actions internationales



## La coopération internationale une priorité pour l'Institut

La coopération :

- est un élément de la politique d'influence internationale
- renforce la protection des IG
- encourage les Etats à adopter des législations, adhérer à des conventions internationales



## Les actions de coopération

- Sur le plan juridique :  
Expertise et accompagnement de l'Institut dans la rédaction de textes réglementaires
- Sur le plan technique :  
Appui aux porteurs de projets sur des techniques de délimitation, de caractérisation de leurs produits, système de contrôle...



## Actions de coopération menées en 2012

- Un réseau « coopération internationale », constitué d'agents INAO
- 13 missions effectuées par l'INAO à l'étranger (Algérie, Cameroun, Espagne, Guinée...)



## Actions de coopération menées en 2012

- Le savoir-faire de l'INAO en matière de délimitation a notamment été apprécié sur des projets comme le poivre de Penja au Cameroun ou sur la café Zياما en République de Guinée
- IGP présentées sur le stand du CIRAD lors du Salon de l'agriculture 2013 : action pédagogique



## Actions de coopération menées en 2012

- 19 délégations étrangères ont par ailleurs été accueillies par l'Institut (Argentine, Brésil, Canada, Chine, Mexique, Thaïlande...)
- Ces échanges permettent de partager sur la question des IG et les moyens à mettre en place pour assurer leur protection



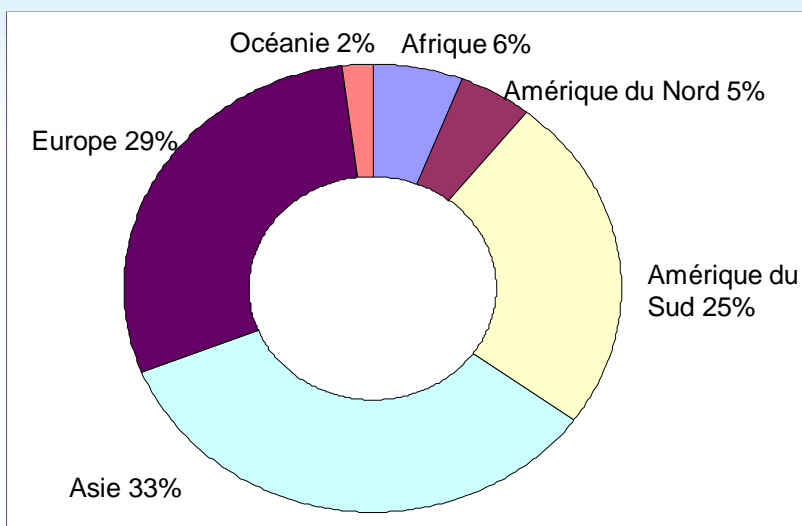
## Les soutiens de l'INAO à l'international

- Les représentants de la filière :  
interprofessions et ODG (opportunité  
d'intervention et cofinancement)
- Les avocats : définition de la stratégie  
juridique
- Les pouvoirs publics via notamment les  
ambassades, les attachés agricoles et les  
services du Ministère chargé de l'agriculture



## Les autres modalités d'action pour la protection internationale

- Les modes d'information (surveillance registre des marques, réseau d'avocats, ambassades, opérateurs)
- Actions amiables, administratives ou judiciaires
- 50 avocats à travers le monde
- Plus de 600 dossiers en cours



Répartition géographique des dossiers en cours de traitement par l'INAO



## La coopération internationale, outil indispensable de la protection des indications géographiques

- La coopération internationale une mission prioritaire pour l'INAO
- Une efficacité démontrée, qui contribue au renforcement de la protection des indications géographiques